



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE
DES VILLES SOLIDAIRES
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**



**SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ETANG-SALE
PETITE-ILE
CILAOS
LES AVIRONS**



DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE DE DASSY



CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD

PIERREFONDS CIVIS.RE  



Rester dans le temps de l'action et de l'anticipation.

La sécheresse qui sévit actuellement en métropole et en Europe nous interpelle, tout comme les effets du réchauffement climatique. Les quartiers alimentés en eau par le Bras de La Plaine ne sont pas épargnés lors des périodes d'étiage ou de fortes pluies.

Pour y faire face, la commune de Saint-Pierre et la CIVIS ont lancé la réalisation d'une Unité de Traitement d'Eau Potable (UTEP) à Dassý. Cette infrastructure, visant à desservir une eau de qualité, permet d'apporter une réponse durable.

Notre objectif d'ici deux ans est que l'ensemble de la population des six communes de la CIVIS soit alimenté par de l'eau potable de qualité constante.

Cela confirme notre volonté de rester dans le temps de l'action et de l'anticipation pour assurer, avec rigueur et méthode, la distribution en eau pour le bien-être de tous.



Une eau de qualité au robinet 100% du temps.

L'Unité de Traitement de l'Eau Potable (UTEP) de Dassy s'inscrit dans le cadre de la déclinaison du plan d'actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau à destination de la population initié par les services de l'Etat en 2016.

A La Réunion, environ 50% de la population est alimentée par des eaux de surface (rivières, cours d'eau, eaux de pluie, etc.) pouvant présenter des dégradations de qualité à certains moments de l'année. Ce constat a conduit les services de l'Etat à élaborer un plan d'actions en faveur de l'île destiné à rattraper le retard en matière d'infrastructures de potabilisation des eaux superficielles avec pour objectif premier une eau de qualité au robinet 100% du temps.

Ce plan d'actions qui s'articule autour de trois axes (réglementaire, financier et communicationnel), vient en réponse aux arrêtés préfectoraux de mise en demeure adressés aux communes pour mettre en conformité leur système de distribution d'eau du point de vue sanitaire.

L'alimentation en eau potable de la commune de Saint-Pierre est mixte :

- **68% de l'eau provient de ressources superficielles**, majoritairement issue du Bras de la Plaine et pour partie du Syndicat des Hironnelles
- **32% de l'eau provient de ressources souterraines**, à savoir des 9 forages situés sur le territoire communal

Les eaux de surfaces constituent une ressource en eau potable stratégique et essentielle pour la commune. Mais ces ressources nécessitent d'être traitées avant distribution.



L'UTEP de Dassy.

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune, actualisé en 2018, a permis de proposer des scénarios pour sécuriser la distribution en eau en fonction des ressources.

Le projet retenu a donc été de créer une UTEP dans le secteur de Dassy afin de potabiliser les eaux de la ressource du Bras de la Plaine et de procéder à des interconnexions de réseaux permettant d'élargir la distribution de cette eau potabilisée à différents secteurs de la commune.

Ce choix s'est fait en concertation avec le Département et la Saphir, qui gère la ressource du Bras de la Plaine.

La phase d'études a démarré en août 2018 pour une durée de 6 mois. Les travaux de ont quand à eux débuté en mai 2019 sous maîtrise d'ouvrage communale jusqu'au transfert de la compétence eau potable à la CIVIS au 1^{er} janvier 2020. L'UTEP, qui a été conçue de manière évolutive, prévoit également un doublement de sa capacité de production à plus long terme.

Mise en service en mars 2022, l'UTEP alimente à ce jour les quartiers de la Ravine des Cabris, de la Ligne des Bambous et de Condé, soit plus de 16 000 foyers.

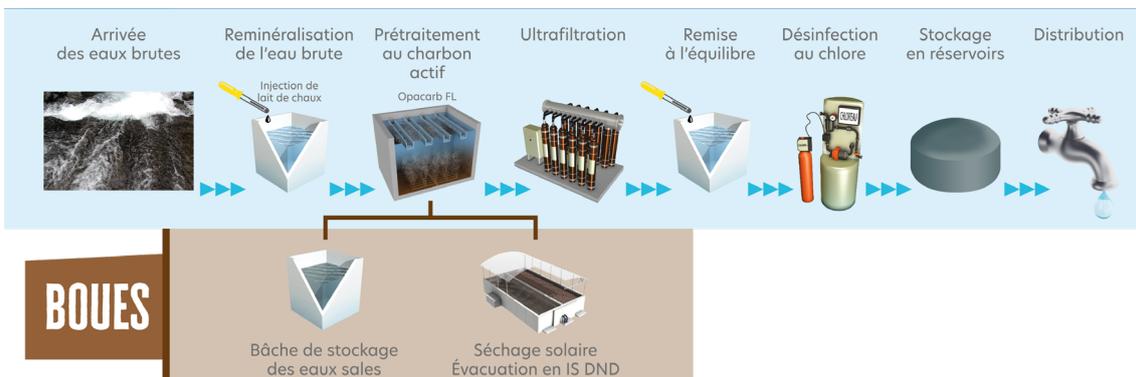


Le fonctionnement de l'UTEP.

L'UTEP a été implantée sur une parcelle adjacente au réservoir départemental qui l'alimente. Elle comporte un bâtiment technique et deux réservoirs imbriqués d'une capacité cumulée de 5 000 m³. **Sa capacité de production est de 24 500 m³/jour.**

Equipée de son propre laboratoire, de son atelier et de sa propre zone de matériel de stockage, l'UTEP de Dassy dispose d'un fonctionnement en mode automatique avec un système d'auto surveillance afin de garantir la qualité de la distribution de l'eau potable.

La filière de traitement retenue en concertation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) repose sur un traitement essentiellement physique, sans usage de réactifs, incluant successivement une remise à l'équilibre, puis une filtration sur des membranes constituant une barrière physique contre la turbidité (quantité de matière en suspension qui trouble l'eau), les virus, les bactéries et les parasites, et enfin une chloration pour la désinfection de l'eau.

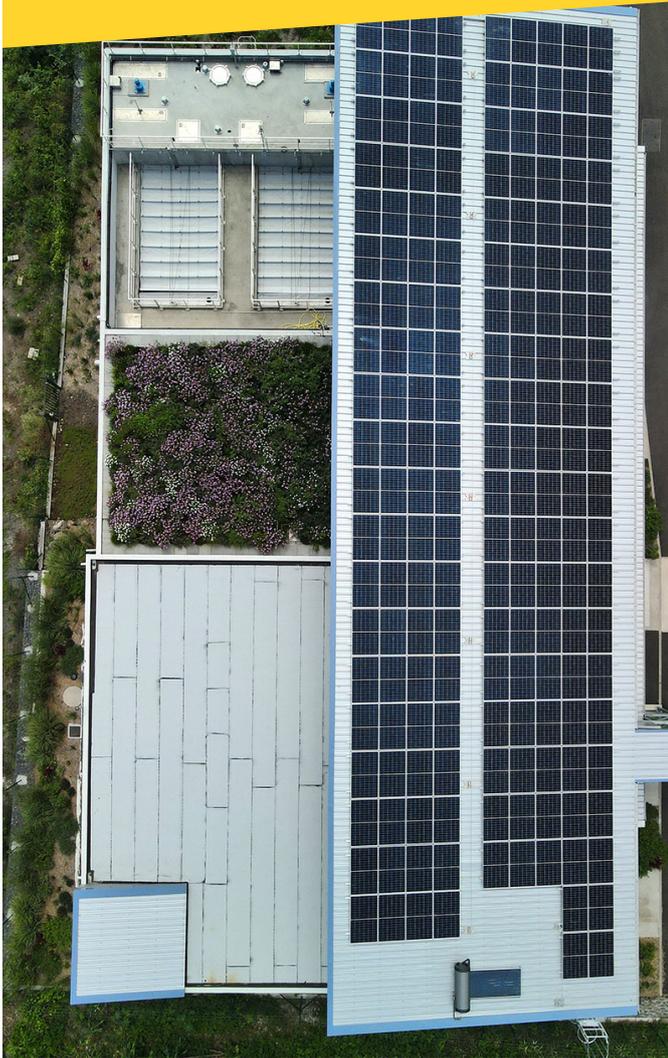


Afin d'anticiper d'éventuelles dégradations de la qualité de l'eau issue des captages, un dispositif de traitement au charbon actif a été choisi dès la conception de l'usine. Les boues inertes issues du process de traitement seront séchées avant d'être évacuées en filière adaptée.



L'usine de pré-traitement des eaux du Bras de la Plaine, réalisée par le Département en 2019, permet d'abattre la turbidité de l'eau à 10 NTU (unités de turbidité néphalométriques) avant son entrée dans l'UTEP de Dassy.

L'UTEP de Dassy permet quant à elle d'abattre la turbidité de 10 NTU à moins de 1 NTU par un procédé de filtration membranaire.



Une unité écologique et durable.

L'UTEP de Dassy a été conçue dans un souci de développement durable. Outre son intégration paysagère, les toitures des lits de séchages ainsi que celles des bâtiments sont équipées de panneaux photovoltaïques et **la production énergétique est intégralement consommée sur site**. Les ouvertures des bâtiments sont traversantes afin de limiter le recours à la climatisation.

La préoccupation environnementale, passe aussi par le procédé membranaire utilisé pour la filtration qui est essentiellement physique et qui intègre un minimum de produits chimiques.

Par ailleurs, en cas de panne sur le réseau de distribution d'EDF, l'UTEP disposant de son propre groupe électrogène pourra continuer à produire de l'eau potable.

Un parcours pédagogique pour comprendre le processus de traitement de l'eau.

Afin de sensibiliser le public sur la protection des ressources et sur les comportements éco-responsables, l'UTEP accueillera également, sur réservation, des visiteurs, notamment les scolaires, puisqu'un parcours pédagogique retraçant le processus de traitement de l'eau y a été installé.

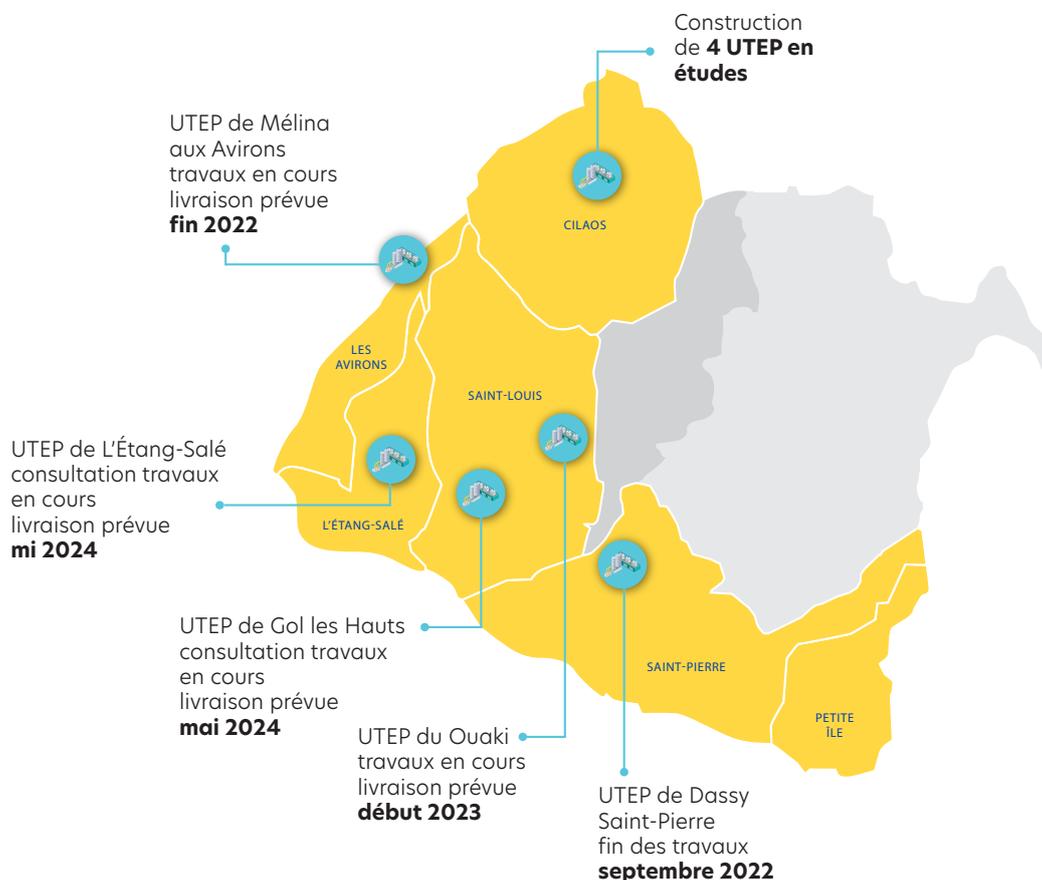


Perspectives.

A compter de début 2023, lorsque les travaux de pose de réseau d'adduction au droit de la Rivière d'Abord seront achevés, **l'UTEP alimentera également le quartier de Mont-Vert-les-Bas**. Ainsi, **environ 50 000 habitants** sur les 85 000 que compte la commune de Saint-Pierre, **seront desservis par de l'eau potabilisée issue de cette UTEP**.

Les autres quartiers de Saint-Pierre sont actuellement desservis soit à partir des forages de la commune et bénéficient donc déjà d'une bonne qualité d'eau au robinet soit par la ressource des Hirondelles. Cette dernière, qui alimente les secteurs de Mont-Vert-les-Hauts et Boissy, sera potabilisée par l'UTEP Leveneur située sur le territoire de la CASUD d'ici fin 2022.

Les autres projets d'UTEP sur le territoire de la CIVIS.



Financements.

La réalisation des travaux de l'UTEP de Dassy a été confiée au groupement OTV VEOLIA/ SOGEA/ ARTELIA/ 2APMR/ LEU REUNION pour un montant de **15 903 304,00 € H.T.**

Le groupement EGIS EAU/ACOA Conseil assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'opération.

La construction de l'UTEP a fait l'objet de **subventions de la part de l'Union Européenne et de l'Etat pour un montant de 8 893 883,89 €**, réparti comme suit :

Subventions obtenues €	UNION EUROPEENNE	7 525 594,06 €
	ETAT	1 368 289.83 €

Le coût global du projet comprenant les études et les travaux est de 17 080 041,86 € HT, avec un taux de subvention de 52,07 %.

La CIVIS bénéficie désormais d'un outil de production innovant et écologique répondant aux besoins des populations desservies et aux particularités des eaux à traiter.



SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS

Contact presse

CIVIS :
communication@civis.re
0262 49 96 00

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD